



Agilia CHAPE FORCE P4 C-1100 / C-1200



Les pour vous



FACILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE

- livraison du mortier prêt à l'emploi directement sur les chantiers par camion toupie
- mise en œuvre à l'aide pompe à chape fluide
- jusqu'à 80 m² sans fractionnement
- chapes compatibles avec tous les supports de gros œuvre
- planimétrie optimale : 3 mm sous la règle de 2 m et 1mm sous le réglet de 20 cm
- chantier propre: pas de déchets, pas de stock, pas de manutention



QUALITÉ CONSTANTE

- production en centrales à béton Lafarge agréées par le CSTB
- contrôles tout au long de la production
- performances garanties par DTA



GAIN DE TEMPS

- productivité élevée: jusqu'à 1500m² par jour
- Réduction de la co-activité chantier



Agilia CHAPE FORCE P4 C-1100 / C-1200 sont des chapes autonivelantes fibrées à base de ciment. Leurs performances sont garanties par un DTA (Document Technique d'Application), délivré par la CCFAT.

Elle sont spécialement conçues pour la mise à niveau des sols des locaux classés P4 (halls des gares et aéroports, centres commerciaux, hôpitaux, établissements scolaires...), neufs ou en cours de rénovation.

Autonivelantes et autolissantes, elles sont mises en œuvre :

- exclusivement à l'intérieur des bâtiments,
- dans tous les locaux classés P4 (halls des gares et aéroports, centres commerciaux, hôpitaux, établissements scolaires...), neufs ou en cours de rénovation,
- sur les planchers en béton et dallages (les planchers chauffants sont exclus),
- en pose adhérente ou désolidarisée uniquement (pas de pose sur isolant),

Elles permettent d'obtenir une planéité parfaite du sol, avant la pose du revêtement.

Elles doivent impérativement être recouvertes d'un revêtement de sol : carrelage, parquet, revêtement souple, résine, peinture...

Elles sont mises en œuvre par des chapistes agréés Lafarge membres du réseau PRO Agilia Chape, conformément aux indications mentionnées dans le DTA.

VOTRE OFFRE PRODUIT ET SES APPLICATIONS

	CIMENT	FIBRES MÉTALLIQUES	FIBRES MACRO SYNTHÉTIQUES	APPLICATIONS
Agilia CHAPE FORCE P4 C-1100	•	•		LOCAUX P4 POSE ADHÉRENTE OU DÉSOLIDARISÉE (HORS ISOLANTS)
Agilia CHAPE FORCE P4 C-1200	•		•	LOCAUX P4 POSE ADHÉRENTE OU DÉSOLIDARISÉE (HORS ISOLANTS)



CARACTERISTIQUES

CLASSEMENT UPEC DES LOCAUX

- U4 P4 E3 C2

RÉACTION AU FEU

- Incombustible A1_{FI} (décision 96/603/CE et arrêté du 21/12/02)

MASSE VOLUMIQUE SUR MORTIER SEC

- 2,0 t/m³

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

- Jusqu'à 2h30 après la fabrication

RÉSISTANCES MÉCANIQUES

- Classe CT C20-F4

DILATATION THERMIQUE

- ≤ 0,012 mm/m.K

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE

- ≥ 1,2 W/m.K

TEMPÉRATURE DES LOCAUX

- Comprise entre +5°C et +30°C pendant et après coulage

TOLÉRANCES DE PLANÉITÉ

- ≤3 mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous le réglet de 20 cm

ÉTALEMENT AVANT COULAGE

- 23 cm ± 3
- mesure avec le cône Lafarge exclusivement



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCESSIBILITÉ

- **PENDANT 2 JOURS APRÈS LE COULAGE** : protection impérative de la chape de l'eau, de l'ensoleillement direct et des courants d'air,
- **2^{ÈME} JOUR APRÈS LE COULAGE** : circulation piétonne autorisée,
- **3^{ÈME} JOUR APRÈS LE COULAGE** : aération modérée du local,
- **4^{ÈME} JOUR APRÈS LE COULAGE** : mise à disposition des locaux aux entreprises de second œuvre. Les risques d'endommagement de la chape doivent être évités.



POSE DU REVÊTEMENT DE SOL

AVANT LA POSE DU REVÊTEMENT DE SOL :

SI UN PRODUIT DE CURE LB FINITION OU LB TOP A ÉTÉ APPLIQUÉ :

- **LB Finition** :
 - > le chapiste doit éliminer le produit de cure par ponçage
 - > délai maximal entre l'élimination du produit de cure et la pose du revêtement : 8 jours
- **LB Top** : il n'est pas nécessaire de l'éliminer, LB Top assure une bonne adhérence des produits de liaisonnement

L'HUMIDITÉ RÉSIDUELLE DE LA CHAPE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE VÉRIFIÉE :

- **carrelage** : pose après un délai de séchage minimal de 14 jours
- **autres revêtements** : l'entreprise de pose du revêtement de sol est responsable de la réception du support. Elle doit, dans tous les cas, vérifier le taux d'humidité résiduelle de la chape :

REVÊTEMENTS DE SOLS	CARRELAGES COLLÉS	PARQUETS COLLÉS	PARQUETS FLOTTANTS	REVÊTEMENTS DE SOLS TEXTILES	REVÊTEMENTS DE SOLS PVC COLLÉS	REVÊTEMENTS DE SOLS COULÉS À BASE DE RÉSINE	PEINTURES DE SOLS
HUMIDITÉ RÉSIDUELLE	À PARTIR DE 14 JOURS	< 3%	< 3%	< 5%	< 4,5%	< 4,5%	< 4%
TEXTE RÉGLEMENTAIRE DE RÉFÉRENCE	NF P 61-204 (DTU 52.2)	NF P 63-202 (DTU 51.2)	NF P 63-204 (DTU 51.11)	NF P 62-202 (DTU 53.1)	NF P 62-203 (DTU 53.2)	NF P 62-206 (DTU 54.1)	NF P 74-203 (DTU 59.3)

- **le chapiste peut contrôler l'humidité résiduelle de la chape** à la demande de l'entreprise de pose du revêtement (modalités à définir)



NORME & RÉGLEMENTATION

NORME

- NF EN 13813 : Matériaux de chapes et chapes

DTA

- 13/14-1240*V3

DTU

- NF DTU 26.2 : Chapes et dalles à base de liants hydrauliques

CPT

- 3774 V2 : Chape fluide en ciment



GAMME AGILIA CHAPE FORCE

La gamme Agilia CHAPE FORCE comprend également :

BASE CIMENT À PARTIR DU 01/10/2016	SURFACE DE FRACTIONNEMENT	CURE INTÉGRÉE	SANS PONÇAGE	FIBRES MÉTALLIQUES	FIBRES MACRO-SYNTHÉTIQUES	APPLICATIONS
Agilia CHAPE FORCE P4 C-1100	★			●		Locaux P4 Pose adhérente ou désolidarisée (hors isolants)
Agilia CHAPE FORCE P4 C-1200	★				●	Locaux P4 Pose adhérente ou désolidarisée (hors isolants)
Agilia CHAPE FORCE P4 C-3100	★★	●	●	●		Locaux P4 Pose adhérente ou désolidarisée (hors isolants)
Agilia CHAPE FORCE P4 C-3200	★★	●	●		●	Locaux P4 Pose adhérente ou désolidarisée (hors isolants)
Agilia CHAPE FORCE P4S C-1100	★			●		Locaux P4S Pose désolidarisée (hors isolants)



POUR NOUS CONTACTER :

www.chape-lafarge.fr

Rubrique «Espace Applicateur»

Agilia est une marque déposée du groupe LafargeHolcim protégée en Suisse, en Europe, aux USA, en Inde et en Chine.

LafargeHolcim France
2, avenue du Général de Gaulle
92148 Clamart Cedex

Tél. : +33 (0)1 58 00 60 00

www.lafarge.fr

 A member of
LafargeHolcim

 **LAFARGE**